

Bureau du taxi et du remorquage

dans ce numéro

3 Postes d'attente

5 Nouvelles du BTR

9 Transport illégal

14 Portrait M. Richard Boyer

23 Chauffeur de taxi *bluesman*

C'est l'été!

Avec le mois de juin et les pivoinies reviennent bien sûr le soleil, la chaleur, mais aussi une foule d'événements qui font de Montréal une métropole excitante et pleine de vie: les festivals, le Grand Prix, les bals de finissants et moult réjouissances. Le bal de finissants est l'occasion pour plusieurs de fêter en grandes pompes la fin des études, de sortir avec les amis. Et d'arriver à l'hôtel en limousine. Chic! Comme la demande est grande, la tentation de tricher l'est aussi, en ayant recours à des voitures sans permis. Pour bien garder le cap sur la sécurité et la légalité, le BTR a organisé tout au long du mois de juin une vaste opération de prévention du transport illégal. Ce qui a donné des résultats comme on peut le constater en page 9.

Qui dit événements culturels et festivals de classe mondiale dit touristes. Et déplacements en taxi. Pour bien renseigner les visiteurs sur les règles

régissant le transport par taxi sur l'île de Montréal, les inspecteurs ont distribué lors du Grand Prix, mais aussi lors des grandes manifestations culturelles de l'été, un rappel sous forme de carte postale. Celle-ci explique en cinq points, version française et anglaise, ce à quoi doit s'attendre un touriste qui prend un taxi à Montréal. Une initiative des employés du BTR pour mieux renseigner les visiteurs. On peut voir un exemplaire de ces cartes en page 5.

Dossier ADM — Le tirage a eu lieu comme prévu le 30 juin. La période des inscriptions s'est tenue du 14 au 27 juin dernier. Le tout s'est bien déroulé, le système mis en place en juin 2011 s'est révélé efficace et bien rôdé. La liste des permis est affichée au BTR, elle est également disponible sur le site Web.

Autre événement d'importance au BTR, le départ à la retraite de monsieur Richard Boyer. Entré en fonction à la Communauté urbaine de Montréal

(CUM) dans les années 1980, Richard Boyer a travaillé avec passion et ardeur sur des dossiers difficiles, parfois épineux, mais jamais simples. Son parcours est relaté dans les pages 14 à 18. Afin de lui rendre un juste témoignage, une petite fête a été organisée par les collègues qui l'ont côtoyé et qui ont apprécié travailler avec lui au cours de toutes ces années. Je tiens à souligner la présence des représentants de l'industrie à cet événement, ce qui démontre respect et reconnaissance pour l'homme. Nul besoin de mentionner que Richard Boyer va occuper une place de choix dans le Hall des Bâtisseurs du BTR.

Pour l'excellence du travail accompli, l'équipe du BTR vous dit «*Merci monsieur Boyer!*».

Benoit Jugand, chef de division
Bureau du taxi et du remorquage



Financement Taxi



FARÉS KHOUBBIEH
DIRECTEUR FINANCEMENT TAXI

Centre de services Saint-Paul
5599, rue Laurendeau
Montréal (Québec) H4E 3W2

Siège social
2645, rue Allard
Montréal (Québec) H4E 2L7
514 765.3577 poste 241

LE FINANCEMENT, C'EST FACILE

- Achat de permis Taxi
- Refinancement de permis
- Conditions de prêt taxi exceptionnelles
- Pas de frais cachés
- Réponse en 48 heures
- Ristourne intéressante

avec l'équipe professionnelle et courtoise de la Caisse Allard-Saint-Paul, pionnière dans le financement taxi depuis 30 ans.



Desjardins
Caisse Allard-Saint-Paul

Postes d'attente mise à jour



GRAND PRIX POSTE TEMPORAIRE

Cette année, afin de mieux servir l'industrie du taxi, l'Organisation du Parc Jean-Drapeau, avec la collaboration du SPVM, a repensé la desserte de la clientèle. Un poste d'attente temporaire, localisé à la Place des Nations, a été créé. Les clients y étaient dirigés, le trajet établi permettait d'assurer la fluidité de la circulation. Policiers et inspecteurs du BTR s'assuraient du bon déroulement.

Un Grand Prix sous l'empreinte du succès et du professionnalisme! Bravo!



HÔTEL W

Après deux ans, un poste d'attente à l'Hôtel W voit le jour. Finalement! Michel Demers, agent technique de circulation de l'arrondissement Ville-Marie, en collaboration avec l'inspecteur Éric Hevey du BTR, a travaillé fort pour l'implantation de ce poste de sept places, rue Square Victoria.

Au départ, plusieurs n'étaient pas d'accord avec l'implantation de ce poste, prétextant que les clients se dirigeant vers l'est étaient pénalisés, étant donné qu'ils devaient faire un détour en empruntant des sens uniques. L'exercice fut fait. Résultat: au compteur, cela représente 0,85 \$ environ, ce qui, à notre avis, est tout à fait acceptable.

La première place du poste est localisée à moins de 60 mètres de l'hôtel. Ainsi, le portier doit retenir les services de la voiture en attente sur le poste.

Désormais, vous pouvez donc attendre en toute légalité sur ce poste et desservir votre clientèle adéquatement. Notez que les clients de l'Hôtel W se composent de nombreux touristes et gens d'affaires qui utilisent couramment leur carte de crédit, ils seront reconnaissants que vous leur facilitiez ce mode de paiement.



Taxis et autoroute 25

Qu'en est-il du péage?



Atendue depuis belle lurette, l'autoroute 25, dont le nouveau tronçon de 7,2 km a été inauguré fin mai, relie Laval, Montréal et la Rive-Sud. Étant donné qu'il s'agit d'une autoroute à péage, de quelle façon les propriétaires et chauffeurs de taxi doivent-ils composer avec cette situation nouvelle? Voici les informations recueillies auprès du service à la clientèle de Concession A25, le consortium responsable de l'exploitation et de l'entretien des infrastructures pour les 31 prochaines années.

Propriétaire

Muni du certificat d'immatriculation, le propriétaire doit se présenter au 6801, boulevard Lévesque Est, Laval, pour ouvrir un compte et payer les frais annuels de 30 dollars. Les modes de paiement acceptés: argent comptant, chèque, carte de débit ou de crédit. Il recevra alors une trousse d'information et un transpondeur. Il s'agit d'un appareil qui émet un signal d'identification en réponse à un signal radar qu'il faut installer sur le véhicule. Il pourra ainsi emprunter le pont à volonté pour un an, sans frais additionnels. Chaque véhicule doit être muni de son propre transpondeur. Il est très important de suivre les directives d'installation de l'appareil, car si celui-ci n'est pas fixé adéquatement, le propriétaire recevra des factures par la poste, comme s'il n'avait pas de transpondeur.

Si un véhicule franchit le pont sans transpondeur, une image vidéo sera captée, une recherche effectuée afin d'identifier le propriétaire et une facture lui sera envoyée. Les frais: 1,80 ou 2,40 dollars aux heures de pointe, plus des frais administratifs de 5 dollars.

Chauffeur

Un chauffeur peut aller chercher un transpondeur, pourvu que le propriétaire du taxi ait ouvert son compte. Muni du formulaire adéquat (catégorie 3) et du certificat d'immatriculation du véhicule pour lequel il souhaite obtenir un transpondeur, il n'a qu'à se présenter à l'adresse mentionnée précédemment à Laval.

Client

L'article 46 du *Règlement sur le transport par taxi* stipule que: *Lorsqu'une course occasionne des frais pour traverser un pont, pour utiliser un traversier ou des frais de péage routier, ces frais sont ajoutés au montant de la course.*

Un chauffeur peut donc proposer au client d'emprunter le trajet le plus direct, soit le pont à péage, et d'ajouter ces frais à la course. Selon l'heure du passage, ces frais se limitent à 1,80 ou 2,40 dollars.

Bonne route!

Le Carrefour du Taxi est le **portail d'information privilégié** pour l'industrie du taxi au Québec!



CARREFOUR DU TAXI
FINANCEMENT | FORMATION | SERVICES

www.carrefourdutaxi.ca

Le Carrefour du Taxi est une initiative de FinTaxi.



Nouvelles
du BTR



Bilan du tirage ADM 2011

Pour une troisième année consécutive, le BTR assure la gestion du tirage des permis « Taxi d'Aéroport » pour le compte d'ADM (Aéroport de Montréal).

Nouveauté cette année: tirage de permis « Taxi Adapté d'Aéroport ». Les premiers gagnants de chaque agglomération se font offrir la possibilité d'effectuer du transport de personnes à mobilité réduite pour les clients d'ADM.

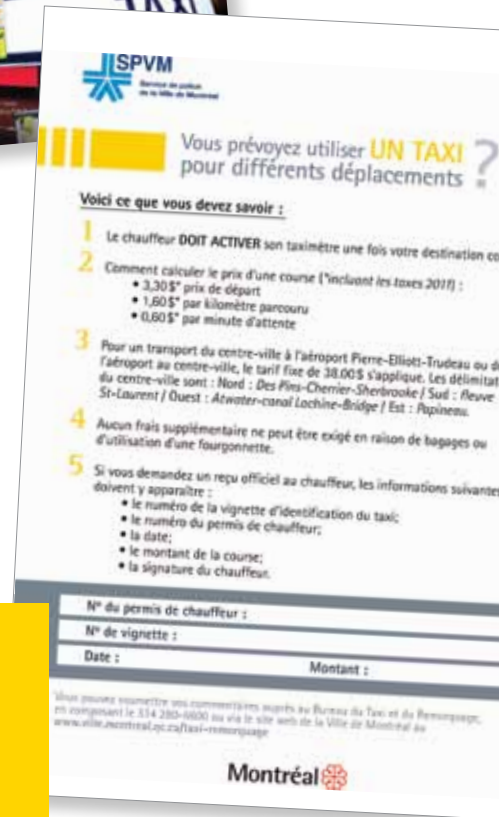
Entre le 14 et le 27 juin dernier, 2698 titulaires de permis de taxi ont soumis leur candidature en vue du tirage qui a eu lieu le 30 juin à 13 h 30 au BTR. Le tirage a été fait sous la supervision de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

La répartition des permis s'établit comme suit:

Agglomération	Permis « Taxi d'Aéroport »	Permis « Taxi Adapté d'Aéroport »
A-05	41	3
A-11	217	9
A-12	52	3

Mieux informer les touristes

En juin dernier, lors du Grand Prix, les inspecteurs du BTR ont distribué aux touristes le carton d'information suivant, version anglaise et française, sur les règles régissant le transport par taxi à Montréal. Belle initiative pour gagner la confiance des visiteurs!



Procuration assermentée

Vous partez en vacances? Lorsqu'un propriétaire de permis de taxi s'absente, seul le «représentant du propriétaire de taxi» peut effectuer des transactions au BTR en son nom, incluant signer des conventions de garde.

Selon l'article 1 du Règlement sur le transport par taxi RCG 10-009, le représentant du propriétaire de taxi se définit comme suit: «personne dûment autorisée par le propriétaire à l'aide d'une procuration assermentée ou ayant été remplie et signée en présence de ce dernier au Bureau du taxi».

Bonnes vacances!

Un peu de courtoisie s'il vous plaît!

Début juin dernier, un juge de la Cour municipale rendait une décision au sujet de la plainte d'une cliente contre deux chauffeurs pour manque de courtoisie. Outré du comportement de ceux-ci, le magistrat s'est même permis de faire part de ses commentaires personnels, qualifiant la situation de déplorable, voire d'inacceptable.

L'événement est survenu dans un hôtel du centre-ville; la cliente avait demandé un taxi pour se rendre à l'aéroport. Deux voitures arrivent en même temps sur les lieux. Un argument éclate entre les chauffeurs. Qui a reçu l'appel pour la course? Déconcertée, la cliente n'en croit pas ses oreilles. Du vaudeville! La situation tourne au ridicule, les chauffeurs amènent la cliente d'un taxi à l'autre. Elle éclate en sanglots et réussit à se mettre en retrait des deux belligérants qui continuent à en découdre. Finalement, elle hèle un autre taxi et quitte les lieux.

«Le chauffeur de taxi est la plupart du temps le premier et le dernier contact qu'un touriste aura avec Montréal», dit le juge. On ne peut tolérer un tel manque de courtoisie. Le chauffeur ayant initié la dispute est

déclaré coupable, et celui qui n'a pas tenté de l'éviter, sévèrement blâmé.

À la suite de tels agissements, une série de réflexions s'impose:

- cette cliente conservera-t-elle une perception positive des chauffeurs de taxi de Montréal?;
- racontera-t-elle sa mésaventure à des amis, à des collègues, qui sont des touristes potentiels susceptibles d'utiliser les services de taxis de Montréal?;
- ces touristes potentiels auront-ils une image positive des chauffeurs de taxi de Montréal?

En conclusion, il est toujours facile de blâmer autrui pour le manque de travail, le manque de courses, etc., mais votre comportement avec les clients est-il exemplaire? Bonne réflexion!

Frédéric Larose
Inspecteur

PAGU

www.pagu.ca

Votre pouvoir d'achat à guichet unique de réduction

assurances
économisez jusqu'à 15 %
sur votre prime actuelle



NOTRE

réduire vos frais d'exploitation

MISSION

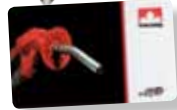
avec des services comme:



Cellulaire
2 forfaits de service
de 33⁹⁵ \$ et 41⁹⁵ \$
iPhone 4 gratuit



**Assurances
générales**
couverture à meilleur prix,
économisez jusqu'à 15 %



Rabais d'essence
2,5 sous/L à la pompe
avec la **carte RACQ** et
Petro-Canada



VIA ROUTE
LOCATION AUTOS - CHAUFFEURS
spécial taxi, autos
usagées de qualité
à prix imbattable



**GBC Cabinet
d'assurances**
pour une couverture optimale:
assurances de personnes,
assurance crédit, assistance
routière commerciale ou
personnelle

Rabais d'essence obtenez votre carte c'est gratuit!

Nom:

Prénom:

Adresse:

Ville:

Province:

Code postal:

Téléphone:

Cellulaire:

Pagette:

Courriel:

Secteur d'activité

Taxi

Chauffeur

Propriétaire

Numéro de permis (Pocket number):

Service demandé

Forfait cellulaire

Assurances générales

Rabais d'essence

Rabais

GBC assurances

Retourner par télécopie, poste ou courriel.

PAGU

4660, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H1V 1Y9
Téléphone **514 278-4774** ou **1 888 278-4774**
Télécopieur **514 278-7007** ou **1 866 557-7007**
info@pagu.ca

Webasto réchauffe votre véhicule sans utiliser la marche au ralenti du moteur

Webasto TaxiEco réchauffe votre véhicule

Webasto est fière d'annoncer le lancement de son chauffe-cabine TaxiEco. Dédié au programme des taxis écologiques TaxiEco, niveau Argent d'Energium, cet appareil de chauffage auxiliaire vous permettra de diminuer vos dépenses d'opération, d'améliorer l'environnement et surtout vos revenus.

Adaptable à tous les types de véhicules par des installateurs accrédités, cet appareil de très haute fiabilité, avec une excellente garantie, vous procurera un confort inégalé à faible coût.

Certains des avantages de Webasto



- ✓ **Économie de carburant**
- ✓ **Réduction des gas à effet de serre**
- ✓ **Réduction de la marche au ralenti**

Et bien d'autres avantages...

- Plus grand confort intérieur
- Réchauffage rapide de l'intérieur
- Dégivrage rapide des glaces
- Réchauffage du moteur pour un démarrage sûr et facile
- Rendement amélioré du moteur

CERTIFICATION



Webasto TaxiEco, la solution par excellence

En plus de permettre une économie d'argent, le chauffe-cabine Webasto TaxiEco contribue à diminuer la pollution tout en respectant la réglementation en vigueur.

Réduit la marche au ralenti Préchauffe le moteur Élimine les démarrages à froid Réduit les coût de maintenance Préchauffe l'intérieur Répond aux normes





Transport illégal

Juin a été un mois des plus occupés pour les inspecteurs du BTR. Ils ont exercé une présence accrue sur tout le territoire de l'île de Montréal, tard la nuit même, en patrouillant dans des endroits stratégiques selon les événements: Grand Prix, galas, visites de dignitaires, bals de fin d'études, festivals, etc.

Plusieurs inspections et enquêtes ont été effectuées, dont des vérifications de limousines opérant sur le territoire de l'île de Montréal sans vignette et des limousines immatriculées en Ontario et aux États-Unis (New York). Autres infractions constatées: taxis exploitant sans lanternon, laissant croire à une limousine; plaques factices; nombre trop élevé de passagers à bord d'un véhicule et transporteurs illégaux. **Huit véhicules ont été saisis en deux semaines.**

Nouveauté cette année: le BTR a effectué de la prévention dans les écoles. Une documentation a été envoyée à toutes les écoles secondaires de l'île de Montréal pour informer les finissants sur ce qui est important de savoir avant de louer une limousine.

Les inspecteurs se sont appliqués à protéger votre marché et à s'assurer de la sécurité des passagers. Je les félicite pour leur bon travail. Ils ont travaillé pour vous et j'en suis très fière.

Chélène Coulanges
chef de section, Bureau du taxi et du remorquage



Rapport d'activités 2010 du BTR

Une année marquante

Le BTR a déposé son rapport d'activités 2010 en juin dernier. L'année 2010 a été une année marquante pour l'industrie du taxi à Montréal. On a en effet assisté à l'entrée en vigueur du nouveau *Règlement sur le transport par taxi* édicté par la Ville de Montréal et aux nombreux projets qui en ont découlé : publicité, signature visuelle, nouveau lanternon, taxi vert. À cela s'ajoutent la planification triennale 2011-2013 ainsi que la mise en place du tirage des permis pour Aéroports de Montréal, sans oublier la tenue des commissions publiques sur l'industrie du taxi à Montréal. Le BTR se réjouit des efforts de concertation consentis auprès de l'industrie du taxi, efforts qui ont permis d'en soutenir le développement et d'assurer le maintien des activités réglementées. Le rapport d'activités permet de prendre connaissance des progrès accomplis tout au long de l'année 2010. Il est disponible sur le site www.ville.montreal.qc.ca/taxi. En voici quelques faits saillants.

Le *Règlement sur le transport par taxi RCG 10-009* entré en vigueur le 31 mars 2010 introduisant entre autres :

- les normes relatives à la publicité sur les véhicules taxis;
- la définition d'une signature visuelle du taxi à Montréal standardisée;
- les règles concernant le lanternon que celui-ci soit accompagné ou non de support publicitaire — design uniformisé pour tous les taxis;
- l'adhésion de l'industrie à un programme de taxis écologiques.

Planification stratégique — Pour réaliser les nombreux aspects de son mandat, le BTR entretient des liens constants et très forts avec les intervenants de l'industrie. C'est ce qui a permis la tenue

de la journée de réflexion du 13 mai 2010, afin de dégager les grandes orientations pour les trois prochaines années. Une quarantaine de participants ayant à cœur le métier et ses préoccupations se sont réunis en différents ateliers pour définir des propositions faisant consensus.

Tirage des permis ADM — Une entente est intervenue entre le BTR et ADM afin de modifier la base de données pour optimiser la gestion du tirage ainsi que la perception des droits.

Commission publique sur l'industrie du taxi à Montréal — Le 4 novembre dernier, le BTR déposait un document intitulé *Tour d'horizon de l'industrie du taxi à Montréal* à la Commission permanente du conseil municipal sur le transport et la Commission permanente du conseil d'agglomération. À partir de ce document, les chauffeurs, propriétaires et intervenants ont eu le loisir de s'exprimer. Consultez-le au www.ville.montreal.qc.ca/commissions. Le BTR attend la production du rapport faisant état des recommandations résultant de cette étude publique.

Des statistiques pour 2010

- 69 999 transactions/taxi effectuées au BTR;
- 660 nouveaux permis de chauffeurs;
- 5243 renouvellements de permis de chauffeur de taxi;
- 10 758 permis de chauffeurs répartis comme suit : 4373 réguliers, 6205 ambassadeurs, 128 permis limousine restreints, 51 permis limousine;
- 4816 permis d'exploitation sur le territoire de Montréal, dont 4440 permis réguliers.

Le rapport contient bien d'autres informations d'intérêt. À consulter absolument ! Le travail de toute une équipe.

POSTES D'ATTENTE

Taxis laissés sans surveillance

En décembre 2010, le juge avait acquitté deux chauffeurs, Jean-Louis Nelson Leclerc et Vazifehdan Farhad, d'avoir laissé leur taxi sans surveillance sur un poste d'attente. Ils présentèrent alors une défense de nécessité, celle d'aller à la toilette.

La Ville en appelle de ce jugement et fait valoir le nouveau *Règlement sur le transport par taxi RCG 10-009*, article 136, qui s'énonce ainsi : *Nul ne peut laisser sans surveillance un taxi stationné sur un poste d'attente. En l'absence du chauffeur, ce taxi est réputé être sous la garde du titulaire du permis de propriétaire de taxi en services réguliers.* Aucune exception n'est prévue.

Auparavant, le règlement 97 relatif au transport par taxi prévoyait qu'un taxi pouvait être laissé sans surveillance sur un poste d'attente pendant 15 minutes. Cependant, étant donné les abus, le règlement fut modifié en 2003.

En appel, le juge donne raison à la Ville et annule la décision de la première instance. Les chauffeurs sont déclarés coupables de l'infraction. Parmi les règles de droit invoquées :

- Il ne s'agit pas d'une infraction de responsabilité absolue. C'est une infraction de stricte responsabilité.
- La défense présentée (le besoin d'uriner) ne cadre pas avec les principes émis par la Cour suprême du Canada.
- En effet, « le concept de diligence repose sur l'acceptation d'un devoir de responsabilité du citoyen de chercher activement à connaître les obligations qui lui sont imposées. »

En conclusion, le chauffeur doit quitter le poste d'attente lorsqu'il veut satisfaire ses besoins naturels et se stationner ailleurs.

Mieux vaut prendre ses précautions et évitez de recevoir une contravention.

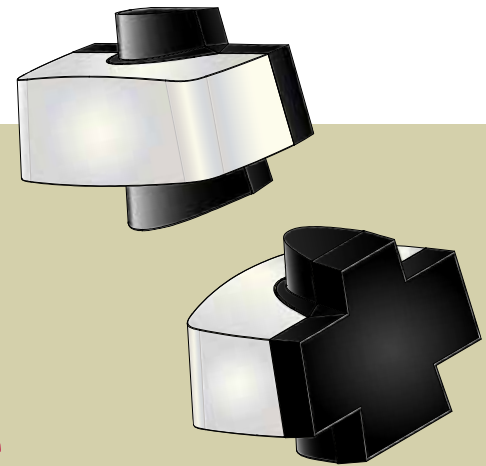
Vous pouvez consulter le jugement sur le site de la Cour supérieure, numéro de dossier : 500-36-005660-108.

Chélène Coulanges

chef de section, Bureau du taxi et du remorquage



Nouveau lanternon sans support publicitaire



Un rappel

Le Règlement sur le transport par taxi RCG 10-009 de la Ville de Montréal est entré en vigueur le 25 mars 2010. Concernant les nouveaux lanternons sans support publicitaire, il stipule aux articles 187 et 188 que:

Tout titulaire de permis en services restreints (187) ou en services réguliers (188), à la date en vigueur du règlement pouvait continuer d'utiliser un lanternon conforme aux dispositions du Règlement sur le transport par taxi RCG 08-022 alors en vigueur au 31 mars 2010, pour une période maximale de 2 ans à compter de l'entrée en vigueur du règlement RCG 10-009.

La date butoir de la période de transition est donc fin mars 2012. Les propriétaires de permis vont pouvoir faire effectuer les installations des nouveaux lanternons dans les trois ateliers des mandataires de taximètre qui existent sur le territoire de l'île de Montréal.

Le nouveau lanternon doit être conforme à l'article 27 et à l'Annexe B ou D du dit règlement et présenter les caractéristiques suivantes:

- être fabriqué en résine translucide selon le devis décrit dans le règlement RCG 10-009;

- être fixé à un support de couleur noire;
- le mot « taxi » doit apparaître sur la base avant du lanternon, le code de l'agglomération sur la face arrière du support;
- la signature visuelle doit apparaître sur chaque côté du support;
- le numéro de la vignette d'identification émise par le BTR doit être inscrit au centre de la partie supérieure du lanternon dans la bande noire, et être de couleur blanche;
- le signal 9-1-1 invisible lorsqu'éteint et clignotant rouge une fois activé, doit figurer au centre de la partie supérieure de la face arrière du support, au-dessus de la vignette;
- des pictogrammes illustrant les modes de paiement acceptés peuvent apparaître sur les faces latérales du lanternon.

Les lanternons sont présentement à l'étape de fabrication et devraient être prêts au début septembre 2011. Les premiers propriétaires visés sont ceux qui ont effectué un changement de véhicule. Le BTR les avisera par lettre, dès que les lanternons seront disponibles chez les mandataires.

Le règlement RCG 10-009 est disponible au BTR et sur le site Internet.

GINGRAS TAXIMÈTRE-CELLUBEL COMMUNICATIONS INC.

5844 des Écores, #100, Montréal (Québec) H2G 2J1
☎ 514-272-3924 / fax 514-277-2656 / sans frais 1-877-272-3924

Taximètre NG de Garvin
électronique
Garantie de deux ans
pièces et main d'œuvre



Radio Kenwood
TK-7102
TK-7160
TK-8102
TK-8160



Garantie deux ans pièces et
un an sur main-d'œuvre

Dome A-11 et dome VISA
disponibles
Mandataire de la CTQ
(validation)

Contrat de service disponible
sur la majorité des modèles
de radio

Nous réparons et installons
toutes marques de compteurs
et de radios. Venez nous
rencontrer!

NOUS SOMMES 8 À VOTRE SERVICE!

SPINELLI TOYOTA

Synonyme de fiabilité



CAMRY 2011

Maintenant disponible
en version hybride



**PASSIONNÉ DE
L'AUTOMOBILE DEPUIS
1922**

PROGRAMME EXCLUSIF POUR LES TAXIS

Contactez : **PAUL NOORY**
Gérant, Ventes véhicules neufs
paul.noory@spinelli.com

SPINELLI
TOYOTA

Lachine

561, boul. Saint-Joseph
(angle de la 6^e avenue)
514 634-7171

SPINELLItoyota.com

 **TOYOTA**
faire toujours mieux



Dans l'ordre habituel, le ministre des Transports, M. Sam Hamad, et le vice-président de Radio de Cogeco Diffusion, M. Richard Lachance.

Circulation Nouvelles stations radio

En mai dernier, le ministre des Transports, M. Sam Hamad, et le premier vice-président Radio de Cogeco Diffusion, M. Richard Lachance, ont annoncé la création de stations de radio spécialisées en circulation pour la grande région métropolitaine. Ainsi, dès l'automne prochain, les usagers de la route pourront sintoniser sur la bande AM les stations française et anglaise de Cogeco Diffusion pour s'informer sur la circulation et les travaux routiers.

«Ces stations permettront assurément d'atténuer les répercussions de nos chantiers sur les automobilistes et les camionneurs de la grande région de Montréal. Les usagers pourront ainsi planifier leur mode de déplacement et faire un choix éclairé, en temps réel, pour se rendre à destination. Les nouvelles stations de radio viennent bonifier les services déjà offerts par Québec 511 et les chroniqueurs de la circulation», a mentionné le ministre Sam Hamad.

Le projet prévoit la présence d'animateurs en ondes dès 4 h 30 (6 h les fins de semaine) jusqu'à 1 h dans la nuit. Grâce à un accès aux principales caméras de surveillance déjà installées par le Ministère aux points névralgiques du réseau autoroutier et à d'autres sources, les animateurs pourront transmettre l'information la plus à jour aux auditeurs. La programmation sera constituée d'information portant sur:

- l'état de la circulation sur les principaux axes routiers et sur les ponts;
- les routes à éviter;
- les conditions routières;
- les chantiers routiers, les entraves et leurs répercussions appréhendées;
- les conseils de sécurité routière;
- les conditions météo.

«La radio est le média idéal pour atteindre les automobilistes, puisque 70 % d'entre eux écoutent la radio lorsqu'ils se déplacent», a déclaré M. Richard Lachance.

Source: Transport Québec

250 000 \$

pour



Le ministre Hamad a profité du lancement de la campagne publicitaire de *Cool Taxi* pour remettre une aide financière de 250 000 dollars sur deux ans, afin d'encourager le projet qui propose des coupons de taxi prépayés.

La présidente du Comité provincial de concertation et de développement de l'industrie du taxi, Carole Dallaire, estime que cette aide financière «servira à cimenter le service, là où il est déjà actif, mais surtout à promouvoir son déploiement encore plus largement» sur le territoire de la province. Elle a précisé que, depuis son lancement en décembre dernier, quelque 140 000 coupons ont été utilisés.

Les jeunes de 16 à 24 ans ne détiennent que 10 % des permis de conduire, mais ils sont impliqués dans près du quart des accidents avec dommages corporels.

général taximètre inc

1258, Laurier Est
Montréal • Québec • H2J 1H1

Tél. : (514) 523-2681
Fax. : (514) 523-0113

Vente et réparation
de taximètres

Installation de taximètres
et radios

Fabrication de lanternons

Général Taximètre Inc. est
mandataire de la CTQ

NOUVEAU

Taximètre Pulsar, Silent 610
Lumitronic N-G

Installation de support pour vélo

Lanternon aimanté

Installation
d'attache-
remorque





Portrait Richard Boyer — Un départ à la retraite

Richard Boyer a commencé sa carrière à la Division des ressources humaines de la Communauté urbaine de Montréal dans les années 1980 à titre de conseiller en organisation. Dès le début de sa carrière, il fut confronté à des défis couvrant un large éventail de compétences. Ainsi, dans les deux années qui ont suivi son entrée en fonction, ses mandats l'ont amené à proposer une réorganisation administrative de la Division tout en revoyant l'ensemble des processus d'affaires. Il fut également responsable de la mise sur pied du Bureau médical de la CUM et du Bureau du taxi. Dans cette courte période, il fut aussi responsable du déploiement de la bureautique au sein de la Division, en plus de coordonner les études et les analyses ayant permis le développement du premier système informatique de gestion des ressources humaines à la Communauté urbaine de Montréal.

De son aventure informatique, il retient: « Lorsque l'on a donné le coup d'envoi au déploiement des micro-ordinateurs, la CUM faisait figure de précurseur en introduisant les premiers réseaux micros. Nous étions tous convaincus que cela allait éliminer le papier. Trente ans plus tard, on constate que l'on s'est trompé. »

Le Bureau du taxi

L'aventure du Bureau du taxi a débuté en 1988. Ce nouveau service de la CUM, né d'une volonté de décentraliser les pouvoirs du gouvernement du Québec en matière de contrôle et de réglementation du taxi, se voulait également une réponse au marasme dans lequel l'industrie se trouvait. La valeur des permis était au plus bas, la qualité du parc de véhicules faisait pitié, les chauffeurs et propriétaires avaient peine à boucler leur fin de mois. Vingt-trois ans plus tard, la situation n'est pas parfaite, mais elle s'est nettement améliorée. Les permis valent plus de 200 000 dollars et l'industrie génère un chiffre d'affaires annuel de plus de 440 millions, ce qui représente 37 millions de courses avec une moyenne de 12 dollars la course.

Durant cette période, de nombreuses réalisations ont marqué l'histoire du BTR. Ses interventions directes ont rendu plus facile l'embauche des membres de la communauté haïtienne au sein des associations de service de taxis, mettant ainsi un terme à la discrimination dont étaient victimes les membres de cette communauté. La mise en place d'inspections aléatoires des véhicules a amélioré la qualité de la flotte de taxis à Montréal. La centralisation des opérations d'immatriculation et de délivrance des permis

de chauffeurs et des vignettes de taxis ont grandement facilité la tâche des gens de l'industrie. Auparavant, il fallait compter au moins deux jours de procédure afin de mettre un véhicule sur la route. Le propriétaire devait se présenter dans un bureau de la SAAQ pour obtenir son immatriculation. Par la suite, il se présentait au BTR pour obtenir sa vignette. Il en était de même pour son permis de chauffeur et son permis de conduire.

Durant toutes ces années, ce dont Richard Boyer est le plus fier est « d'avoir maintenu un dialogue constant avec les représentants de l'industrie du taxi. Les nombreuses modifications apportées au *Règlement sur le transport par taxi* l'ont toujours été en concertation avec l'industrie. »

Un rayonnement international

Au cours de ces années, le Bureau du taxi a acquis une solide réputation au plan international. De concert avec son vieux complice du ministère des Transports, Michel Trudel, ils ont tour à tour assumé la présidence d'une organisation regroupant une majorité d'instances gouvernementales chargées de réglementer l'industrie du taxi. Ils ont fait d'une association américaine une organisation internationale. Aujourd'hui, l'*International Association of Taxi Regulators* regroupe des membres à travers le monde. Ces activités ont amené Richard Boyer à donner des conférences aux États-Unis et en Europe où les divers projets de Montréal ont été présentés et, dans certains cas, ont inspiré les autorités locales œuvrant à la réglementation des taxis.

Relever des défis? Pas de problème

Fin des années 1990, le directeur général de la Communauté urbaine de Montréal confie à Richard Boyer le mandat de mettre sur pied un programme baptisé *Projet d'entreprise*. Celui-ci avait pour objectif de rationaliser les frais de fonctionnement des services bien établis de la CUM, tout en permettant le développement de nouveaux services. Rien de moins! Dans le cadre de ce projet, il aura procédé à l'unification des services informatiques au sein d'une seule entité. Puis, il se voit confier les destinées du Centre d'urgence 9-1-1. Lorsqu'on lui parle de son arrivée au 9-1-1, Richard Boyer se souvient de deux choses. « La première: je devais être en poste pour un mois et la deuxième: mes connaissances en regard des opérations du service se limitaient à la connaissance du numéro de téléphone (9-1-1). »

L'aventure aura duré 13 ans au cours desquels il continue d'assumer la responsabilité du Bureau du taxi et du remorquage. « Tout ce travail d'organisation, la mise en place du nouveau système du Centre de traitement des appels a été possible grâce à une équipe incroyablement dédiée et compétente », souligne Richard Boyer. Sous sa direction, le CU 9-1-1 de Montréal a acquis une très grande notoriété et sa réputation a franchi les frontières du Canada. Durant ces années, les gestionnaires du Centre ont été appelés à partager l'expérience de Montréal en Europe, en Afrique du Sud, dans les Émirats arabes.

Puis, à compter de 2005, on lui demande d'unifier le CU 9-1-1 et la division du traitement des appels de la police. Richard Boyer répond présent et le Service des communications opérationnelles était né. Il a permis de réduire de façon importante le délai de traitement des appels d'urgence. En 2010, Richard Boyer quitte ses fonctions de gestion au Service des Communications opérationnelles pour mettre sur pied l'Agence de financement des

Centres d'urgence du Québec. Il s'agit d'un organisme à but non lucratif dont les mandats sont de répartir entre les différentes municipalités les quelque 30 millions de dollars perçus annuellement auprès des entreprises de téléphonie, afin d'assurer le financement des CU 9-1-1.

Pour revenir sur l'industrie du taxi qui lui tient à cœur, Richard Boyer a organisé le Forum 2007 et celui de 2009. Ces deux événements sont des moments charnières qui ont permis de mieux comprendre une industrie montrant des signes de difficultés et d'en dégager des pistes de solutions. La journée du 13 mai 2010 permettra quant à elle de dégager les *Orientations triennales 2011-2013*, avec un plan d'action qui va mettre la revitalisation de l'industrie sur les rails. Enfin, son dernier dossier, fin 2010, fut de brosser un état de la situation de l'industrie du taxi pour alimenter la réflexion d'une vaste consultation publique sur l'avenir du taxi à Montréal, pour laquelle il a préparé le document de base ainsi qu'un portrait de l'industrie. Richard Boyer: une référence sur le taxi à Montréal!

Le 15 juin dernier, des collègues de longue date et l'équipe du BTR lui ont rendu un touchant hommage bien mérité. Voici quelques-uns des témoignages exprimés à cette occasion.



UNE IMPLICATION DÉTERMINANTE

« Richard Boyer, c'est une personne dynamique qui n'a pas peur des défis. La bonne personne capable d'aider l'industrie du taxi à bien se développer, de par son tempérament et sa personnalité. Un rassembleur qui ne lâche pas prise facilement et qui est patient. Bouillant parfois en dedans, rien ne paraît en surface. Il a beaucoup aidé à faire avancer la cause du transport adapté auprès des gens du taxi et des autres intervenants. Son implication a été déterminante pour Kéroul et nous lui en sommes très reconnaissants. Nous vous souhaitons bonne retraite, Richard, vous le méritez bien. Et surtout, prenez soin de vous! »

André Leclerc

Président-directeur général de Kéroul

QUALITÉ DES SERVICES

« Monsieur Boyer — Merci pour votre apport dans l'amélioration de la qualité des services sur le territoire de Montréal. Je vous souhaite une bonne retraite. »

Dominique Roy

Président et chef de la direction
Taxi Diamond Ltée



PROFESSIONNALISME ET DÉVOUEMENT

« Monsieur Boyer — Ce fut un honneur et un grand plaisir de travailler avec vous.

Nous avons tous pu au cours de ces années bénéficier de vos grandes connaissances et de votre expertise. Votre professionnalisme et vos méthodes de gestion axées sur la concertation ont fait de nous de meilleurs gestionnaires et employés et nous continuerons de les adopter tout au long de notre carrière.

Vous avez su faire ressortir nos côtés positifs en faisant en sorte que l'atmosphère de travail soit plus qu'agréable, ce qui a permis l'évolution des gens qui travaillaient avec vous et les forçant à se surpasser et à aimer le travail qu'ils font.

Votre dévouement pour les grandes causes qui vous tenaient à cœur fait que vous avez su vous faire apprécier de vos pairs et nous croyons que tous les témoignages reçus aujourd'hui le confirment. Vous êtes un de ses hommes que nous n'oublierons jamais.

Nous vous souhaitons, tous les employés du BTR et moi, une longue et heureuse retraite ! Vous le méritez bien ! »

Benoit Jugand, chef de division
Bureau du taxi et du remorquage

GRAND MODÉRATEUR

« Richard Boyer, pour tous les membres du CPCDIT de la grande région de Montréal, a toujours été perçu comme le grand modérateur entre l'industrie du taxi et la Ville de Montréal. Il a toujours fait preuve d'une grande compréhension face aux nombreux problèmes et situations auxquels notre industrie a été confrontée. Il ne fut pas toujours facile de négocier avec Richard, mais nous avons toujours été convaincus de son intérêt et de sa détermination à assurer la croissance et le développement optimal de notre industrie. C'est avec regret que nous le voyons quitter ce poste qu'il a occupé depuis la création du BTR. Sa vision ainsi que la pertinence de ses interventions nous manqueront grandement.

Au nom de tous les membres du CPCDIT, ainsi que de toute l'industrie du taxi québécoise, bonne retraite bien méritée monsieur Boyer. »

Dory Saliba
Président CPCDIT, Section Montréal

CONTRE LA DISCRIMINATION

« Partir à la retraite est un moment bien attendu dans la vie d'un travailleur. En mon nom personnel, au nom de tous ceux qui ont bénéficié du fruit de votre travail, je vous souhaite une bonne retraite. Je tiens également à vous remercier pour votre dévouement, pour votre engagement et votre rôle dans la lutte contre la discrimination dans l'industrie du taxi. Grâce à ce combat, aujourd'hui nous avons une industrie représentative des communautés qui habitent Montréal. Monsieur Boyer vous quitte le Bureau du taxi de Montréal, mais vous pouvez être fier de vos réalisations. Je vous souhaite bonne chance pour vos futurs projets. »

Jean Claude Hernade



Marc Parent, à droite, directeur du SPVM:
« Richard Boyer un homme remarquable ! »



DIPLOMATE

« J'ai côtoyé monsieur Boyer pendant très longtemps et j'ai pu déceler en lui un homme soucieux de son mandat, d'une diplomatie sans égale qui lui permet de s'adapter facilement à toutes les situations, ce qui est très rare. Richard Boyer a pu implanter un service de taxi à Montréal qui n'a rien à envier à aucune ville de la planète, sans aucun débours de la ville ou de ses habitants et cela sans grogne, mais certainement sans heurts. Tout individu est remplaçable, c'est vrai, mais je pense que la Ville aura de la difficulté à trouver un tel jongleur. Monsieur Boyer, partez la tête haute, car vous avez rempli avec brio votre mandat en laissant une clientèle satisfaite à plus de 95 %. J'aimerais vous avoir comme partenaire pour la prochaine phase qui sera l'amélioration de la situation des artisans. Profitez de votre retraite, vous le méritez bien, cher monsieur! »

Max-Louis Rosalbert

Président de l'Association haïtienne des travailleurs du taxi

**PLAISIR ET TRAVAIL**

« Bonjour Richard! — J'ai eu le privilège et le plaisir de travailler avec Richard Boyer. Ceux qui ont eu ce privilège savent très bien que plaisir et travail sont deux notions tout à fait compatibles. J'ai toujours admiré chez lui sa grande capacité de communication et son esprit de synthèse. Il est capable de voir les moindres ouvertures dans les situations les plus inextricables. Son esprit de synthèse s'est révélé par ses grandes observations philosophiques sur les aléas de l'administration publique, observations que j'ai notées minutieusement. Par exemple :

1. Plus un organisme est gros, moins il est efficace. Moins il est efficace, plus il grossit.
2. Plus on monte dans la hiérarchie, plus ils sont frileux.

Son esprit de synthèse se révélait aussi par sa capacité à trouver les surnoms les plus appropriés à ses interlocuteurs. J'ai le privilège aussi de me réclamer de son amitié. Il le fallait bien : j'ai fait plus de voyages avec Richard que j'en ai faits avec mon épouse.

Richard et moi avons été, à tour de rôle, présidents de l'*International Association of Transportation Regulators* dont la majorité des membres étaient Américains, ce qui explique un certain nombre de voyages aux États-Unis.

Maintenant que Richard, dont on connaît toutes les qualités, a du temps devant lui...

Maintenant que le Québec est à la recherche d'un Messie, et que d'autres n'attendent que le go...

J'invite Richard à se joindre à un tout nouveau parti politique sur la scène provinciale, Le Parti d'en Finir.

Je lui remets aujourd'hui même sa carte officielle de non-membre.»

Michel Trudel**LEADER**

« J'ai connu Richard alors que nous siégeons ensemble au conseil de direction du SPVM.

Nous avons travaillé quelques dossiers ensemble, dont une campagne de sécurité appelée *Partenaire en prévention* destinée aux chauffeurs de taxi. Cette campagne, initiée par le Bureau du taxi et du remorquage, consistait à intervenir auprès des chauffeurs en assurant une visibilité policière près des *stands* de taxi, surtout la nuit, afin de s'assurer que les chauffeurs n'avaient pas de problèmes particuliers. Pourquoi est-ce que je vous parle de cette campagne ? Parce que selon moi, elle illustre toute l'attention, le respect et le dévouement que portait Richard pour cette industrie. J'y vois l'empathie et l'engagement du gestionnaire qui donnent aux projets une dimension supplémentaire. Mais pour cela, il faut y croire. Il faut aimer ce qu'on fait. Il faut avoir une vision et être capable de la partager. Il faut pouvoir rassembler. Richard a également dirigé le Centre d'appels d'urgence 9-1-1 qui joue un rôle névralgique pour la sécurité des Montréalais.

Il a été de tous les événements majeurs qui ont marqué le 9-1-1, de toutes les tempêtes, de tous les grands et petits événements. Il était là lors de la réingénierie des appels à la fin des années 1990 et il était là lors de l'unification du 9-1-1 et du traitement des appels il y a quelques années. Il aura tout vécu et fait sa marque dans la gestion des projets qui était sous sa gouverne. Je n'ai pas travaillé très longtemps avec Richard, mais suffisamment longtemps pour savoir qu'il est un leader respecté partout où il passe, capable de partager sa vision des choses et de rassembler les acteurs autour d'objectifs communs. Au-delà des réalisations et des projets, il y a un homme qui s'est donné à son organisation.

Cet homme, ce soir, je le salue. Je lui souhaite une excellente retraite. Je lui souhaite du repos bien mérité et de bien profiter de la vie avec les siens. Il a beaucoup donné. Maintenant, il est temps pour lui de recevoir.»

Pierre Brochet

Directeur adjoint et chef de la direction des opérations

DROIT ET INTÈGRE

« Quand j'ai commencé dans le taxi, il y a six ans, j'ai rencontré Richard Boyer, un joueur positif avec de la vision. Un homme capable de faire avancer l'industrie dans le bon sens. Pas facile dans un monde d'intérêts personnels ! Quelqu'un de droit et d'intègre, dédié à l'amélioration de la qualité de vie des chauffeurs et des propriétaires. En sachant que ça passe par l'assainissement de l'industrie. Un gars d'idées et d'action avec qui j'ai beaucoup aimé travailler, quelqu'un qui n'a pas peur des défis.»

Mario Sabourin

Directeur général CAMO-ROUTE



CAPACITÉ D'ÉCOUTE ET D'ANALYSE

«Je suis très heureuse d'être avec vous ici aujourd'hui pour souligner le départ à la retraite de M. Boyer. J'ai connu Richard alors qu'il occupait un poste aux ressources humaines de la Communauté urbaine de Montréal avant de prendre la direction du Centre d'urgence 9-1-1 à l'époque de la réingénierie des appels. Nous nous sommes revus en 2002 au moment où le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal est devenu le Service de police de la Ville de Montréal avec les fusions municipales. Puis, en 2005, le Centre d'urgence 9-1-1 joignait officiellement la grande famille du SPVM et quelques années plus tard, Richard dirigeait le processus de réunification des appels entre le 9-1-1 et l'analyse et le traitement des appels police. Richard a donc joué un rôle de premier plan dans l'évolution du service 9-1-1 non seulement à Montréal, mais aussi au Québec. Il a été le fondateur de l'Association des centres d'urgence 9-1-1 du Québec, une association qui joue un rôle essentiel dans la promotion des services 9-1-1 dans la province. On peut aujourd'hui attribuer à l'ACUQ la paternité de la nouvelle réglementation sur la normalisation des opérations des centres d'urgence 9-1-1 dans tout le Québec, un règlement qui établit des standards de qualité dans les opérations. C'était un important cheval de bataille de l'ACUQ et de Richard. Oui, les services d'urgence de la province ressortent grandis de cet exercice, mais ce sont les citoyens qui en bénéficient.

Or, au même moment, Richard dirigeait aussi le Bureau du taxi et du remorquage, deux industries à des années-lumière des services 9-1-1. Là aussi, il a réussi à rallier les partenaires, à les faire travailler à des objectifs communs. Quiconque connaît un tant soit peu le taxi et le remorquage sait que ce n'est pas une tâche très évidente. Évoluer avec succès dans deux univers aussi radicalement différents en même temps, gérer des enjeux aux antipodes et malgré tout faire progresser des dossiers démontrent l'extraordinaire capacité d'écoute et d'analyse de Richard. C'est pour reconnaître tout ce travail que nous lui avons remis une citation d'excellence au début de l'année. Pour «l'ensemble de son œuvre» pourrait-on dire. Pour ses talents de gestionnaire et pour sa formidable capacité à démarrer des projets rassembleurs qui répondent à un besoin précis, toujours dans une perspective de faire avancer les choses.

Dans tout cela, j'ai toujours trouvé que le crédit de ce que Richard faisait ne lui revenait pas nécessairement. Que ce n'était pas toujours lui qu'on voyait à l'avant-scène! Richard, c'est un homme discret. Qui ne cherche pas les lumières des projecteurs. Je salue cette qualité. Je salue aussi son sens de l'humour particulier qui nous a donné des calembours et des jeux de mots qui ont fait sa renommée. Vous me permettrez de ne pas tous les répéter! Richard, je te souhaite une excellente retraite. Prends le temps de bien t'occuper de toi. Un peu de ski, un peu de golf. Prends le temps de bien profiter de la vie.»

Diane Bourdeau

Chef du service des ressources financières

RASSEMBLEUR

«Richard est un des pionniers du développement de l'industrie du taxi.

C'est lui qui est à l'origine de la formation obligatoire pour tous les nouveaux chauffeurs de taxi à Montréal, de la formation «Taxi ambassadeur», du projet de publicité sur les taxis, les tables de concertation, et j'en passe.

C'est même lui qui a déménagé le BTR de Ville Saint-Laurent en 1993, un geste qui a été très apprécié autant par la clientèle que par les employés.

Un grand visionnaire nous quitte pour la retraite. Imaginez que c'est lui qui a accepté de parrainer un projet-pilote de publicité sur les taxis, en 1997, alors que le règlement de la Communauté urbaine de Montréal l'interdisait. Il a su proposer un projet rassembleur et en démontrer les bénéfices pour tout le monde.

Richard, c'est un gestionnaire qui a compris dès le début la variété et la complexité des enjeux et des problématiques propres à l'industrie du taxi. C'est un rassembleur et croyez-moi, dans l'industrie du taxi, c'est une très grande qualité. Fin négociateur qui sait comment amener tous les partenaires à s'entendre autour d'une idée, dans le meilleur intérêt de tous.

Il a été un grand leader qui a toujours su maintenir un équilibre entre la position de la Ville et les intérêts de l'industrie. Un des rares à comprendre et à faire valoir que les intérêts des uns et des autres devaient se rejoindre, car il y avait quelqu'un d'important au milieu... le client!

Je tiens à souligner que l'une des grandes qualités d'un patron comme lui, c'est sa très grande disponibilité et son appui dans la mise sur pied et le développement des projets.

C'est un grand plaisir pour moi de te saluer Richard. Bonne retraite et merci d'avoir été là pour moi au cours de ces 20 belles années.»

Louissette Després



KÉROUL reçoit le prix Ulysse de l'Organisation Mondiale du Tourisme



Affiche 2011 de La Route accessible



Dans le dernier numéro, nous faisons mention de Kéroul qui était en nomination pour le prestigieux prix Ulysse de l'OMT concernant le projet *La Route accessible*. Voilà, c'est fait, Kéroul l'a obtenu. Ce prix récompense les projets touristiques novateurs qui permettent une contribution significative aux objectifs du millénaire de l'Organisation des Nations unies (ONU).

De gauche à droite: Carlos Vogeler, directeur régional pour les Amériques, Organisation Mondiale du Tourisme; André Leclerc, président-directeur général, Kéroul; Taleb Rifai, Secrétaire général, Organisation Mondiale du Tourisme; Eduardo Fayos-Solà, directeur, Knowledge Network, Organisation Mondiale du Tourisme; Michel Trudel, conseiller, Kéroul.

CHASSÉ TOYOTA

Venez essayer la toute nouvelle Camry

Connaissez-vous le crédit d'impôt, qui peut atteindre jusqu'à \$2000 pour les taxis hybride? Contactez-nous!

2011 LUB EXPRESS

20%

de rabais sur la main d'oeuvre

15%

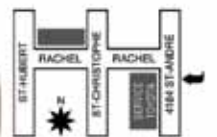
de rabais sur les pièces

10%

de rabais sur les pneus



Aucun rendez-vous.
Aucune attente.



Au coeur du centre-ville de Montréal

chassetoyota.com 819 Rachel Est, Montréal, coin ST-Hubert 514 527.3411



Chine le taxi électrique

À Shenzhen, en Chine, le constructeur BYD a mis en circulation une flotte de taxis de 50 véhicules entièrement électriques afin de tester leur efficacité. Le résultat est concluant. Les voitures ont bien performées dans la circulation du centre-ville, résistant aux intempéries hiver comme été.

Conducteurs et passagers sont satisfaits de l'expérience. Au total, 2,77 millions de kilomètres ont été parcourus, soit 50 000 km par véhicule. Ainsi, en un an de service, un million de kilogrammes de dioxyde de carbone ont été économisés.

Le constructeur affirme que ce test constitue une avancée dans le domaine du chargement rapide de véhicule, chacun ayant été rechargé entre 20 et 30 minutes par jour, un temps de chargement réduit par rapport à celui des autres véhicules électriques. Au cours de l'année, aucune baisse de chargement n'a été constatée.

Selon BYD, la grande autonomie, environ 300 kilomètres, est due aux batteries lithium-fer-phosphate du constructeur, qui sont moins chères et offrent davantage de sécurité par rapport aux batteries lithium-ion employées par la plupart des véhicules électriques actuels, comme la Nissan Leaf.

Les tests porteront bientôt sur 300 véhicules, car BYD est sur le point d'en livrer 250 à l'Université internationale de Shenzhen.

Plusieurs villes, dont Tokyo, Séoul, Pékin et San Francisco, effectuent actuellement des essais sur des flottes de taxis électriques. Verrons-nous circuler dans nos rues des taxis entièrement électriques bientôt?

ASSURANCE
TAXI

Programme d'assurances exclusif pour les chauffeurs et les propriétaires de taxi

Le programme comprend une assurance pour :

- Votre taxi
- Les biens de vos passagers que vous transportez
- Votre responsabilité civile

Des prix compétitifs !
 Un service personnalisé !
 Rapidité de paiement !

AUTRES PRODUITS D'ASSURANCE DISPONIBLES :
 Automobile personnelle
 Habitation

Contactez-nous dès maintenant
 514-522-2661 • 1-888-522-2661

BURROWES
 COURTIERS D'ASSURANCES

New York *Taxi of Tomorrow*

Nissan l'emporte, mais ne fait pas l'unanimité



Dans le numéro d'hiver dernier de *Taxi Le Journal*, nous présentions le projet *Taxi of Tomorrow* de la ville de New York qui consistait à inviter trois fabricants à soumettre des propositions concernant une nouvelle génération de voitures taxis. L'objectif était d'offrir des voitures proposant confort, sécurité et respect de l'environnement. L'entreprise gagnante, Ford, Karsan ou Nissan, bénéficiera de l'exclusivité pour une période minimale de dix ans. La flotte de taxis new-yorkaise compte plus de 13 000 voitures et se renouvelle au cinq ans. Début mai, le maire Michael R. Bloomberg a dévoilé le résultat: Nissan, allié du français Renault, décroche la palme.

La fourgonnette modifiée Nissan NV200, un monospace spacieux, « sera le premier taxi construit spécialement pour la ville de New York et va devenir le taxi exclusif de la ville pendant une décennie », a commenté le maire. L'équipement standard du véhicule comprend des coussins de sécurité pour les passagers, des prises de rechargement pour les appareils de téléphonie mobile et un toit totalement vitré. Son prix s'élève à 29 000 dollars. Cependant, l'accès aux fauteuils roulants pour les personnes handicapées est optionnel.

Les défenseurs des droits des personnes handicapées ne sont pas contents et reprochent au véhicule son manque d'accessibilité pour les fauteuils roulants. Selon eux, la proposition du constructeur turc Karsan qui offrait deux rampes d'accès pour ces fauteuils répondait davantage à leurs demandes, mais celle-ci a été écartée, après qu'un consultant mandaté par la Ville eut émis des doutes sur la capacité du petit manufacturier à fabriquer

le véhicule. Fin mai, le groupe de défense *Rights Advocate* s'adressait à la justice pour empêcher la Commission des Taxis et Limousines d'aller de l'avant avec son projet qu'il juge non *handicap friendly*.

Ce ne sont pas les seuls à protester. Dans le journal *amNewYork*, Darcelle Telemaque qualifie le véhicule de « Trop laid! Trop gros! ». On reproche également au maire d'avoir choisi une marque étrangère, manquant ainsi l'opportunité de créer des emplois dans la région. « C'est un raté immense dans une ville comme New York où le taux de chômage atteint les 9 % », a déclaré le démocrate Bill de Blasio, défenseur du bien public à la mairie de la ville.

Il y a de la contestation dans l'air donc

Jusqu'à présent, l'américain Ford, les japonais Toyota et Nissan, ainsi que l'allemand Volkswagen se partageaient le marché des *Yellow Cabs*. Le taxi de Nissan, s'il est adopté, sera produit au Mexique dans l'usine de Cuernavaca du constructeur. Il s'agira d'une version modifiée d'un véhicule utilitaire compact actuellement distribué internationalement, notamment au Japon, en Europe et en Chine.

Nissan s'engage également à travailler avec la Ville et les propriétaires de taxis sur un programme d'essai pour utiliser des véhicules électriques sans émissions de dioxyde de carbone. Il va notamment fournir des exemplaires de la Leaf, sa voiture électrique, aux propriétaires des flottes de taxis pour qu'elles soient testées en 2012, ainsi que des stations de rechargement.

Dossier à suivre.

Consultez nos Experts.
7475, boul. Newman, bureau 520 Lasalle (Québec) H8N 1X3

Groupe Assurance
ELCO Inc.

téléphone : (514) 766-7669
télécopieur : (514) 766-7270
sans frais : 1-800-567-5046

Programme conçu spécialement pour

- Propriétaires de taxi et leur famille
- Chauffeurs de taxi
- Dirigeants et employés des entreprises de taxi

Avantages

- Soumission immédiate par téléphone
- Service personnalisé
- Financement de prime disponible
- Paiement de l'indemnité dans un court délai

Assurances générales

- Automobiles privées
- Habitation
- Véhicules récréatifs
- Et plus encore !

!nsolite



Comment attirer l'attention

Pour sa publicité, un fabricant de chaussures chinois a fait construire un véhicule électrique en forme de chaussure. L'auto atteint 30 km/h et parcourt 400 kilomètres sur une seule charge. Ça vous intéresse? Le fabricant compte en produire 40 et les vendre 6500 dollars l'unité. Pas cher!



Paris en auto ou en courant?

Le défi était de taille : quel est le meilleur moyen de traverser Paris d'est en ouest, de la place de la Nation à l'Arc de triomphe, un parcours de huit kilomètres? Pour en découdre, deux compétitrices, Anne-Charlotte Laugier, conductrice, fondatrice du site voitureaufeminin.fr et Yamna Oubouhou, athlète française spécialiste des courses de fond et détentrice de nombreux records nationaux. Le départ est pris un mercredi matin à 9 h 30, un peu après l'heure de pointe. Trente-cinq minutes plus tard, Yamna arrive sur les Champs-Élysées, se faufilant entre les touristes. Deux minutes s'écoulent, Anne-Charlotte se présente au volant de sa petite Toyota. Conclusion : la voiture n'est pas le moyen le plus rapide pour se déplacer à Paris.

Cette amusante compétition avait été organisée à l'occasion de la semaine du développement durable, quelques jours avant le marathon de Paris.



Une Audi en papier

Au Salon de l'auto de New York fut présentée une Audi A7 fabriquée entièrement en papier, œuvre de Taras Lesko, designer. L'auto compte 750 parties, produites avec 285 feuilles, en 245 heures. Les dimensions : 1,2 m de long sur 60 cm de haut. Le designer n'a utilisé qu'une imprimante laser, un appareil de découpe, de la colle et un coupe-papier. Une prouesse!



Gâtez-vous!

En avril dernier, à l'occasion de la fête de Pâques, la police de Fribourg en Suisse a récompensé les automobilistes respectueux du Code de la route en leur remettant des chocolats. Quant aux mauvais conducteurs, ils ont eu droit aux contraventions usuelles. Belle occasion de changer ses mauvaises habitudes de conduite!

Financement Taxi

NE LAISSEZ PAS FUIR LA CLIENTÈLE!

Un service de qualité courtois et personnalisé pour les gens de l'industrie du Taxi

- Financement et refinancement de permis de taxi et équipements
- Assurances vie, invalidité ainsi que protections personnalisées
- Offre du programme Solution Libre-Affaires de Visa Desjardins
- Offre promotionnelle sur hypothèque résidentielle et multi-logements
- Stratégies d'épargne adaptées à vos besoins : REER, REE, CELI et autres...
- Réponse rapide en 48 heures



Youssef Lachhab, BAA
Directeur de comptes
Plus de 10 ans d'expérience chez Desjardins
Poste 228

(514) 935-1123
Prenez un rendez-vous!

Marie-Michèle Poulin
Adjointe service taxi
Poste 130



Desjardins

Caisse du Quartier de Saint-Henri
4545, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec)
H4C 1S3



Michel Grandmont, taxi *bluesman*

Si vous hélez un taxi près de l'ancien Forum, vous avez de bonnes chances d'obtenir une chanson en extra pour votre course. Avec ses multiples harmonicas, Michel Grandmont chante le *blues*.

Depuis quand faites-vous du taxi ?

Depuis 1979. Mais c'est seulement depuis 1994 que je joue du *blues* dedans.

Qu'est-ce qui s'est passé en 1994 ?

Ça a pas marché avec mon ex-femme. Au lieu de faire une dépression, je me suis acheté un harmonica. Dans mon taxi, c'est comme une attraction, un bonus. Ben des clients me disent que ça a fait leur journée. J'impose ça à personne.

Quelles sont vos influences ?

J'aime bien James Cotton. Je l'ai vu au Forum et je lui ai serré la main. J'ai vu John Mayal au Théâtre Saint-Denis. J'aime aussi BB King, même s'il ne joue pas d'harmonica, et John Lee Hooker. J'ai toujours eu ça en moi, la musique. Quand j'étais petit, j'imitais Al Jolson. En plus, ça me permet de passer mes messages.

Des messages ?

I give free blues, but no free booze. Don't drink and drive. La musique, c'est un buzz naturel. C'est mieux que de prendre son auto en boisson. En plus, le *blues*, ça relaxe.

Et c'est vous qui composez vos chansons ?

Oui, je reprends souvent du vieux stock, mais j'ajoute toujours quelque chose de nouveau, selon mon humeur ou selon les gens qui embarquent dans mon taxi.

Ça ne vous a jamais tenté d'en faire une carrière ?

Dans le temps, j'ai joué à l'*Ours qui fume*, sur Saint-Denis. Et des fois, les gars me demandent si je veux *jammer* avec eux, mais je n'ai pas vraiment le temps : je viens d'avoir une petite fille de deux mois et j'ai 62 ans ! C'est sûr que mon rêve, comme tout le monde, ça serait de gagner à la loto pour avoir plus de temps pour jouer de la musique et m'occuper de ma famille, mais en même temps, je ne veux pas devenir une star. Je suis taxi *bluesman* : c'est unique en son genre.

C'est pas dangereux, de conduire en jouant de l'harmonica ?

Je ne le recommande pas à ceux qui ne sont pas habitués, mais moi, j'ai jamais eu d'accident. En tout cas, s'ils veulent passer une loi pour m'empêcher de jouer de la musique, va falloir qu'ils en passent une pour ceux qui boivent du café aussi !

URBANIA

Cet article, signé par Judith Lussier, est paru dans la revue *Urbania*.
Photo : Christian Blais

Principaux chantiers pour les mois juillet, août et septembre 2011



Île de Montréal

Échangeur Turcot

(autoroutes 15, 20 et 720) – MONTRÉAL

Des travaux de réfection majeurs seront réalisés dans l'échangeur Turcot durant toute la saison et ils entraînent des entraves dans plusieurs bretelles de l'échangeur.

Échangeur des Laurentides

(autoroutes 15 et 40) – MONTRÉAL

Réaménagement de l'échangeur des Laurentides

- Fermetures occasionnelles de nuit de l'autoroute 40
- Fermetures occasionnelles de nuit des voies de desserte
- Fermetures partielles de bretelles de l'échangeur ou de l'A-40 dans le secteur de l'échangeur
- Fermeture d'une voie sur trois de l'autoroute 40 dans les deux directions à la hauteur de l'autoroute des Laurentides (A-15) d'avril 2011 au printemps 2012
- Fermeture de la sortie n° 71 – boul. Saint-Laurent / rue Saint-Denis de l'autoroute 40 en direction est de l'été 2011 à l'été 2012

Travaux en continu

Échangeur Décarie

(autoroutes 15 et 40) – MONTRÉAL

Réaménagement de la partie nord de l'échangeur Décarie

- Fermetures occasionnelles de nuit de l'autoroute 40
- Fermetures occasionnelles de nuit des voies de desserte
- Fermetures partielles ou complètes avec voie de déviation de rues municipales
- Fermetures occasionnelles de nuit de rues municipales

Travaux en continu

Échangeur Dorval

(autoroutes 20 et 520) – DORVAL

Réaménagement de l'échangeur Dorval

- Fermetures occasionnelles de nuit des autoroutes 20 ou 520
- Entraves occasionnelles sur le réseau municipal avec chemin de détournement ou de déviation

Travaux en continu

Échangeur Anjou

(autoroutes 25 et 40) – MONTRÉAL

Troisième et dernière phase des travaux de réfection de l'échangeur Anjou

- Fermetures d'une voie sur deux de la bretelle menant de l'autoroute 40 en direction ouest à l'autoroute 25 en direction sud d'avril à la fin d'octobre
- Fermetures complètes de nuit des autoroutes 25 et 40 et des voies de desserte

Avril à la fin octobre 2011

Autoroute 15 – MONTRÉAL

Asphaltage de portions de l'autoroute 15 en direction sud

- Entre le tunnel Notre-Dame-de-Grâce et l'avenue Atwater
- Fermeture de nuit de l'autoroute 15

Juillet à septembre 2011

Autoroute 20 – MONTRÉAL et DORVAL

Asphaltage de l'autoroute 20 en direction ouest

- Entre l'autoroute 13 et l'autoroute 520
- Fermeture de nuit de l'autoroute 20 en direction ouest

Juillet à octobre 2011

Autoroute 40 – MONTRÉAL

Réfection des structures de l'autoroute Métropolitaine

- Entraves partielles des voies de desserte
- Entraves partielles de jour ou complètes de nuit et de rues municipales passant sous l'autoroute Métropolitaine

Juin à mi-novembre 2011

Autoroute 40 – MONTRÉAL

Reconstruction de la chaussée de l'autoroute 40 en direction entre le pont Charles-de-Gaulle et le boulevard Henri-Bourassa

- Fermetures occasionnelles de nuit de l'autoroute 40 ou des voies de desserte
- Trois voies de circulation ouvertes en direction ouest (vers Montréal) et deux voies ouvertes en direction est en période de pointe du matin
- Trois voies de circulation ouvertes en direction est (vers Repentigny) et deux voies ouvertes en direction ouest en période de pointe du soir

Mars à octobre 2011

Autoroute 520 – DORVAL

Asphaltage de l'autoroute 520 dans les deux directions

- Entre l'autoroute 20 et l'autoroute 13
- Fermeture de nuit de l'autoroute 520

Juillet à septembre 2011

Autoroute 720 – MONTRÉAL

Réfection des murs de l'autoroute 720 en direction est entre l'avenue Hôtel-de-Ville et la rue Panet et réparation des ponts d'étagement du boulevard Saint-Laurent au-dessus de l'autoroute 720 et celui de la rue Saint-Antoine au-dessus de la sortie n° 7 – pont Jacques-Cartier / av. Papineau / av. de Lorimier

- Fermeture partielle de l'autoroute 720 dans les deux directions
- Fermeture de l'entrée Saint-Antoine pour l'autoroute 720 en direction est
- Fermetures complètes de nuit à l'occasion

Juillet à novembre 2011

Route 138/autoroute 20 – MONTRÉAL

Réparation de l'échangeur Saint-Pierre

- Fermetures complètes (jour et nuit) de bretelles de l'échangeur la fin de semaine

Avril à décembre 2011

Pont Honoré-Mercier – MONTRÉAL et CHÂTEAUGUAY

Réparation du pont

- De 5 h à 9 h, 2 voies en direction de Montréal
- De 9 h 45 à 14 h 15, une voie dans chaque direction
- De 15 h à 19 h, 2 voies en direction de Châteauguay
- De 19 h 45 à 4 h 15, une voie dans chaque direction

Pendant les fins de semaine et les jours fériés, une voie sera ouverte dans chaque direction.

Juin à septembre 2011

Source: ministère des Transports du Québec

Le calendrier

Congrès

Bombardier Club BRP

7/2/2011 au 7/17/2011

1500 déléguées | 1350 chambres

Lieu: Palais des Congrès

Hôtels officiels: Fairmont Le Reine Elizabeth | Hilton Montréal Bonaventure

International Association of Administrative Professionals

7/24/2011 au 7/27/2011

2000 déléguées | 1100 chambres

Lieu: Palais des Congrès

Hôtels officiels: Delta Centre-Ville | Hilton Bonaventure Montréal | Hyatt Regency Montréal

American Cheese Society

8/3/2011 au 8/6/2011

720 déléguées | 335 chambres

Lieu: Palais des Congrès

Hôtel officiel: Westin Montréal

8^e World Congress on Alternatives & Animal care

8/21/2011 au 8/25/2011

640 délégués | 400 chambres

Lieu: Fairmont Le Reine Elizabeth

Agence Universitaire de la Francophonie

9/20/2011 au 9/23/2011

1000 déléguées | 500 chambres

Lieu: Université de Montréal

Hôtels officiels: Delta Centre-Ville | Holiday Inn Montréal-Midtown

Quelques événements du 10 juillet au 30 septembre

Matshinanu-Nomades

Grande bibliothèque

Jusqu'au 25 septembre

Faits de papier à la maison de l'arbre

Jardin botanique de Montréal

Jusqu'au 31 octobre

Impact de Montréal

Stade Saputo

Jusqu'au 17 septembre

Indiana Jones et l'aventure archéologique

Centre des sciences de Montréal

Jusqu'au 18 septembre

Pas d'histoire, suivez le guide!

Musée d'histoire du Sault-au-Récollet

Jusqu'au 30 octobre

Les Tam-tams du Mont-Royal

Parc du Mont-Royal

Jusqu'au 25 septembre, les dimanches

Profit and ambition

Exposition sur la traite des fourrures

Château Ramezay

Jusqu'au 2 octobre

À ta santé César!

Musée Pointe-à-Callière, l'aventure du vin.

Jusqu'au 16 octobre

Déjà.

Grand déploiement de la collection du musée

Musée d'art contemporain

Jusqu'au 4 septembre

Le jardin du gouverneur

Château Ramezay, jardin du 18^e siècle.

Jusqu'au 10 octobre

La planète mode de Jean-Paul Gaultier

Musée des beaux-arts de Montréal

Jusqu'au 2 octobre

Festival Juste pour rire

Divers endroits à Montréal, Quartier des spectacles

Jusqu'au 31 juillet

Osheaga

Festival de musique et d'arts

Divers endroits à Montréal

Jusqu'au 31 juillet

Montréal Complètement Cirque

Divers endroits à Montréal

Jusqu'au 24 juillet

Festival International Nuits d'Afrique de Montréal - 25^e édition

Place Émilie-Gamelin

Jusqu'au 24 juillet

Zoofest. Festival alternatif multidisciplinaire

Divers endroits à Montréal

Jusqu'au 31 juillet

Festival International de films Fantasia 15^e édition

Université Concordia

Jusqu'au 7 août

Festival International de course de Bateaux-Dragons de Montréal - 16^e édition

Parc Jean-Drapeau

22 au 24 juillet

Festival Présence Autochtone

Place des Festivals (Ste-Catherine, Jeanne-Mance, Balmoral, De Maisonneuve)

2 au 9 août

Coupe Rogers

Tournoi de tennis, Stade Uniprix Parc Jarry

5 au 14 août

Festival de la Semaine Italienne de Montréal

Divers endroits à Montréal dont la Petite-Italie

5 au 14 août

Festiblues International de Montréal

14^e édition

Divers endroits à Montréal dont le quartier Ahuntsic

10 au 14 août

Festivals des films du monde (FFM)

35^e édition

Divers endroits à Montréal

18 au 28 août

NASCAR: La série Nationwide

Circuit Gilles-Villeneuve

19 et 20 août

Festival du Bateau Classique de Montréal

Quais du Vieux-Port

19 au 21 août

24 h Roller Montréal - 8^e édition

Circuit Gilles-Villeneuve

2 au 5 septembre

Le mois de la Photo à Montréal - 12^e édition

Divers endroits

8 septembre au 9 octobre

Les Grands Voiliers sur les Quais - 2^e édition

Quais du Vieux-Port

14 au 18 septembre

Festival International de littérature (FIL)

17^e édition

Divers endroits à Montréal

16 au 25 septembre



Les petites annonces



Propriétaire recherche

Chauffeur sérieux, A-11
single, Camry 2007,
M^{me} Delva, 514 924-5863

Chauffeur, A-11
single,
Tony Pliagas, 514 272-3465

Chauffeur, A-11
jour, Hochelaga, Interac,
Junior, 514 212-5413

Chauffeur expérimenté,
A-11, single, autonome,
Gary, 514 862-2334

Chauffeur, A-05
single, Coop de l'Est, Malibu,
Serge Le Maître, 514 830-3089, 514 688-4947,
Sophie Béland, 514 644-0564

Chauffeur, A-11
single, 560 \$, Hochelaga, Sonata,
Jean Alex Previlon, 514 576-6562

Chauffeur, A-11
soir, lundi au samedi,
Dossous Fustel, 514 866-2034

Chauffeur, A-11
single, 610 \$, Camry 2005,
Serge, 514 973-1174

À vendre

Permis, A-11, 210 000 \$, Mentana 2007,
Arshad Mir, 514 365-7629, 514 892-7629

Permis, A-11, 200 000 \$, Malibu 2007,
Larry, 514 337-5087, 514 609-5308,
514 508-3233

Permis, A-11, 215 000 \$, Camry 2009,
514 306-2230, 514 604-2230

Permis, A-05, 230 000 \$, Century 2005,
Marcel Farrese, 514 898-5131

Permis, A-11, 200 000 \$ sans voiture,
215 000 \$ avec voiture,
514 651-5355

Permis, A-11, prix à discuter, Camry,
Lucate Pierre, 514 887-3550



Rédaction

Béatrice Miszczak
Bureau du taxi et du remorquage
Ville de Montréal

Production graphique

Fusion Communications & Design

Impression

Presse Papiers

Taxi Le Journal est publié par le
Bureau du taxi et du remorquage
de la Ville de Montréal

4949, rue Molson
Montréal (Québec) H1Y 3H6

Tél. : 514 280-6600 | Fax : 514 280-6596

Taxi Le Journal est imprimé à 5000 exemplaires, 4 fois l'an,
et distribué gratuitement aux chauffeurs de taxi de l'île de
Montréal.

ISSN 1480-6193



CHANTAL BEAUCLAIR

Votre conseillère
Services aux entreprises

ABDELHAKIM BOUNIF

Votre directeur de comptes
Services aux entreprises

M'HAMED KACER

Votre directeur de comptes
Services aux entreprises

NATHALIE MATHIEU

Votre directrice de comptes
Services aux entreprises

ELIANE TESSIER

Votre conseillère
Services aux entreprises

EDDY VALENTIN

Votre agent
Services aux entreprises

L'ÉQUIPE EN FINANCEMENT
D'ENTREPRISES TAXI DE LA CAISSE
DESJARDINS CITÉ-DU-NORD DE
MONTRÉAL EST FIÈRE D'ÊTRE LE MOTEUR
DE LA RÉALISATION DE VOS PROJETS !

VOUS CONNAISSEZ LE TAXI MIEUX QUE PERSONNE. NOUS, ON CONNAÎT LES FINANCES.

La Caisse Desjardins Cité-du-Nord de Montréal, votre partenaire en financement d'entreprises TAXI, peut vous aider vite et bien.

Fière d'une expertise depuis 1989 dans le financement du secteur TAXI, son équipe est ravie de vous proposer des services financiers adaptés à vos besoins: financement de permis, fonds de roulement, régimes d'épargne, assurance vie et invalidité, achats de véhicule, investissements, etc.

C'est simple, rapide et efficace.

**Prenez rendez-vous
au 514 382-6096**



Desjardins
Caisse Cité-du-Nord
de Montréal

desjardins.com

Coopérer pour créer l'avenir

Profitez des **meilleures conditions de financement** de l'industrie du taxi, partout au Québec!



514 353-2757 | 1 866 227-2091 | www.fintaxi.ca

FinTaxi est propriétaire du Carrefour du Taxi et de l'École du Taxi.

